

La basilique
sainte Marie-Madeleine



Saint-Maximin-la-Sainte-Baume



Sommaire



HISTORIQUE ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION

Pages 6 / 7

1296 : *la fondation*

1^{ère} moitié du XIV^{ème} siècle : *la première tranche des travaux*

2^{ème} moitié du XIV^{ème} siècle : *une progression ralentie*

XV^{ème} et XVI^{ème} siècles : *reprise et fin de la construction*

PRÉSENTATION UN TRÉSOR ARCHITECTURAL... ... ABRITANT DE VÉRITABLES JOYAUX

Pages 8 à 11

Le chœur

Le retable de la Passion

La crypte

L'orgue

UN LIEU VIVANT

Pages 12 / 13

HISTORIQUE DES TRAVAUX

Pages 14 / 15

PROJET DE RESTAURATION SELON L'ÉTUDE DE F. FLAVIGNY

Pages 16 / 17

DIAGNOSTIC - PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS

Pages 18 à 21

Couvertures

Points singuliers

ORGANISATION OPERATIONNELLE

Page 23

COÛT DE L'OPÉRATION

Page 25

LES AVANTAGES POUR LES MÉCÈNES

Page 27





La basilique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume est un monument majeur en Provence. Son architecture et son histoire lui confèrent un rayonnement international.

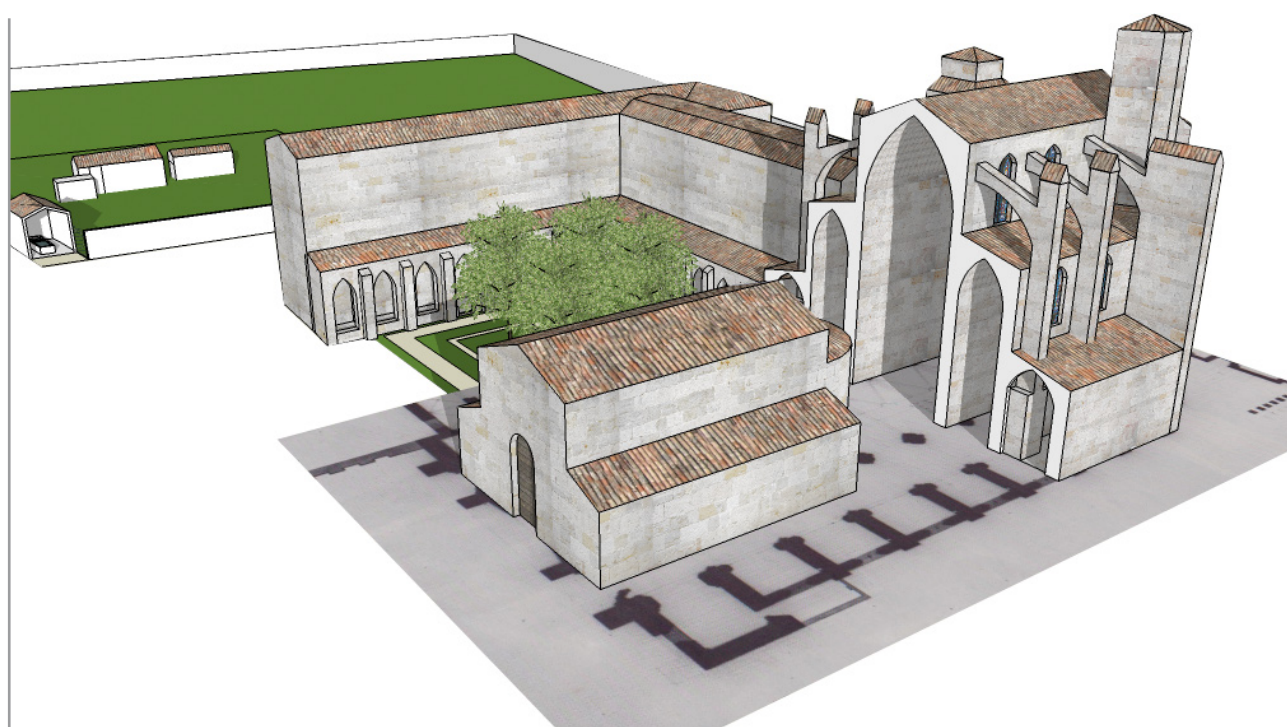
En effet, cet édifice gothique exceptionnel est lié, tout comme l'histoire de la ville qui l'abrite, à l'histoire de France ainsi qu'à la tradition des saints de Provence.

En 1245, la Provence est encore un comté indépendant du royaume de France ; la famille royale décide alors de faire alliance en mariant Charles I^{er} d'Anjou, le frère du roi Louis IX, à Béatrice de Provence, héritière du dernier comte Raymond Béranger.

En 1279, faisant montre d'une forte volonté politique d'ancrer le culte de Marie-Madeleine en Provence, leur fils, Charles II d'Anjou, comte de Provence et neveu du roi, fait procéder à des fouilles sur le site que la tradition décrit comme le tombeau de la sainte, où l'on découvre en effet un sarcophage contenant un corps reconnu comme celui de Marie-Madeleine.

Le comte de Provence obtient du Saint-Siège l'autorisation de construire un monument exceptionnel pour servir de reliquaire aux saints ossements et accueillir les pèlerins qui y afflueraient. Dès l'origine, la future basilique est donc conçue comme un édifice majestueux, tant par la sainteté dont il matérialise le culte que par ses dimensions.





Reconstitution de l'église romane Saint Maximin, d'après une hypothèse fondée sur des sources littéraires indirectes et par comparaison avec des pratiques similaires constatées ailleurs dans l'Europe médiévale.

CONTEXTE

Par une bulle d'avril 1295, le pape Boniface VIII permet à Charles II d'établir sur les lieux un prieuré de l'ordre de saint Dominique auquel il confia l'église et les reliques. Ces dispositions sont exécutées par le sénéchal de Provence sur ordre de Charles II.

Dans le même temps, Pierre de Lamanon, évêque de Sisteron et confesseur du comte, est chargé de prendre possession de Saint-Maximin au nom du roi pour y établir les membres de la première communauté de frères dominicains, choisis par ses soins. La règle de pauvreté mendicante de l'ordre est rapidement supprimée par Charles II : les moines vivront grâce aux rentes royales. Le prieur du couvent cumule les fonctions religieuses et civiles, il est un véritable prélat et un lieutenant du roi. La construction de l'église devient aussi le point de départ d'un vaste projet de construction d'une ville nouvelle. On perçoit bien, derrière l'histoire religieuse de la future basilique, la trame politique de l'histoire de France. Les étapes de la construction reflètent également ce fort lien entre l'édification religieuse et les relations politiques entre la Provence et la couronne de France.

ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION

On peut dégager quatre moments dans l'histoire de la construction de l'église qui deviendra basilique.

1296 : la fondation.

Par acte officiel de Charles II, Maître Pierre le Français, expert dans l'art de construire églises et autres édifices, est désigné pour concevoir l'église et diriger les travaux de construction. Maître Geoffroy Monachi, prévôt de Barjols, Pierre Bérenger et Hugues de Fos sont choisis pour surveiller les travaux. La construction est financée par un prélèvement de 2000 livres sur la gabelle de Nice.

1^{ère} moitié du XIV^{ème} siècle : la première tranche des travaux.

Maître Pierre est certainement l'auteur du plan de l'édifice et du tracé au sol en vertu duquel le caveau funéraire, où avaient été découvertes les reliques, se trouve placé au centre de la quatrième travée. En 1300, la partie achevée est bénie par l'archevêque d'Aix et livrée au culte. Le 12 août 1305, l'architecte Jean Baudici, bâtisseur du palais comtal d'Aix, prend sa succession et devient maître d'œuvre, probablement assisté par le prieur Jean Gobi. Faute de moyens, les bâtisseurs optent pour une construction sans sculptures. La richesse essentielle du monument sera faite de valeurs purement architecturales. Au milieu du XIV^{ème} siècle, la partie de l'église allant de l'abside à la travée précédant la crypte est achevée.

2^{ème} moitié du XIV^{ème} siècle : une progression ralentie

En 1357, durant la guerre de Cent ans, les reliques sont transférées à la Sainte Baume où elles resteront à l'abri pendant trois ans. En outre, le comté de Provence traverse une série continue de crises financières aigües ; les travaux avancent, mais à un rythme beaucoup plus lent. En 1388, les comtes de Provence perdent Nice, ce qui supprime les ressources régulières affectées à la construction.

XV^{ème} et XVI^{ème} siècles : reprise et fin de la construction

Au début du XV^{ème} siècle, le prieur Hugues de Clapier sollicite le maréchal de France Jean de Boucicaut pour sa dévotion et son mécénat. Celui-ci fait remettre à neuf la crypte et édifier au-dessus la sixième travée de la nef Nord, avec les contreforts adjacents, pour que le corps de la sainte puisse rejoindre son tombeau. L'union de la Provence à la France en 1481 offre l'avantage d'une copieuse rente annuelle décrétée par Louis XI. Les travaux continuent sous le priorat de Jean Damiani, toujours avec le soutien financier des comtes de Provence et des rois de France. Une nouvelle inflexion apparaît dans le style de l'édifice ; jusque là provençal, il devient français.

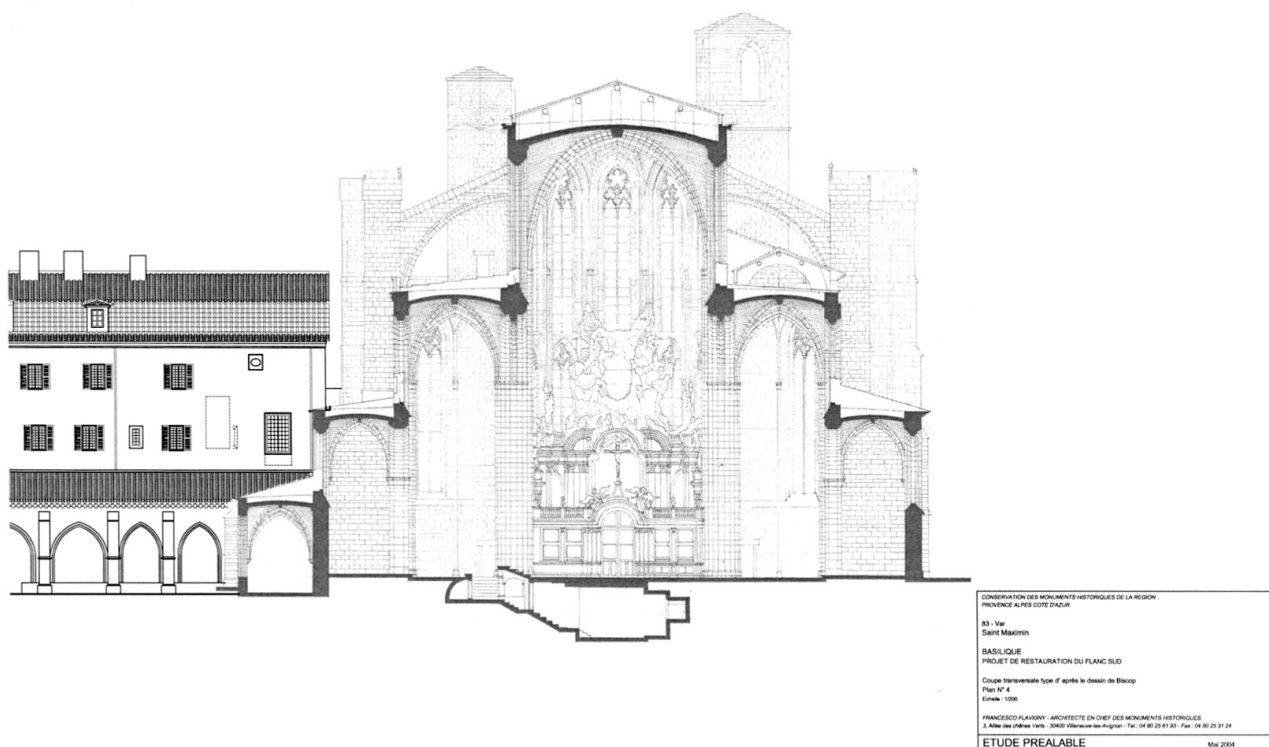
Les chapiteaux des grandes arcades ne sont plus polygonaux mais deviennent circulaires ; le remplage des fenêtres hautes que divise un meneau unique dessine une fleur de lys, tandis que celui des fenêtres basses s'agence selon un festonnement flamboyant. En 1532, après 236 ans de labeur, le gros œuvre de l'église est terminé, mais les travaux s'arrêtent faute de financements, conséquence des guerres et des épidémies de peste. Le portail central et le clocher resteront inachevés. Malgré cela, le monument dans son aspect général présente une grande homogénéité de style et il s'en dégage une parfaite harmonie.

Présentation

Un trésor architectural...

De Louis Rostan à Prosper Mérimée, les visiteurs n'ont cessé d'être saisis par la beauté de ce monument. Vaste vaisseau aux structures simples mais puissantes, la basilique de sainte Marie-Madeleine est le plus grand édifice gothique du Sud-est de la France. Destinée à accueillir une foule de pèlerins, ses dimensions sont impressionnantes.

La nef, élevée à 29 mètres sous clef, s'étend sur une longueur de 72,60 mètres pour une largeur de 13,20 mètres et se compose de neuf travées. Les collatéraux sont longs de 64,20 mètres et larges de 6,90 mètres. Ils présentent les mêmes dispositions architecturales que la grande nef. Les cinq premières travées ont une largeur parfaitement régulière (6,72 mètres). La sixième travée, construite sur la crypte, marque des différences visibles avec les précédentes. Elle est plus large (7,56 mètres) et le réseau des fenêtres présente un tracé différent : une fleur de lys supportée par deux arcs trilobés et pour les fenêtres des bas côtés des flammes allongées enserrent un quatre-feuilles aux lobes allongés. Cette disposition, propre à la travée de la crypte, permet de signaler, même de l'extérieur, le lieu le plus vénérable de l'église. Ce sont les deux chapelles d'honneur, l'une au Nord dédiée à sainte Marie-Madeleine, l'autre au Sud à saint Dominique.



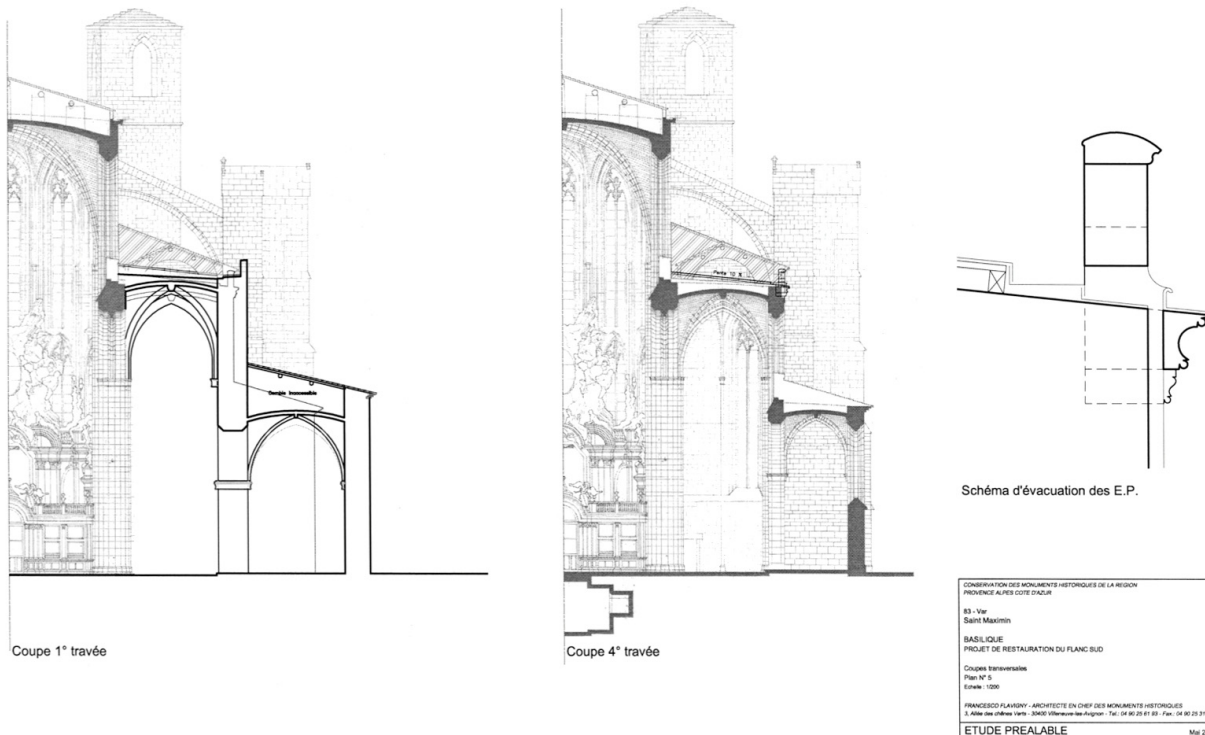
L'église orientée Est-Ouest se termine par un chœur formé d'une abside centrale à sept pans, pour la nef centrale, et de deux absidioles, pour les collatéraux, orientées à quarante cinq degrés par rapport à l'axe de la nef. L'ensemble est voûté de croisées d'ogives, assez plates et épaisses dans les premières travées, plus bombées et de moindre épaisseur dans les dernières. Les murs des trois niveaux d'élévation sont percés de fenêtres à meneaux et leur proportion change au fur et à mesure que l'on s'approche de la dernière travée.

La mouluration des divers arcs, tout en demeurant semblable à celle du chœur, s'affine avec l'avancement des travaux : les profils sont plus aigus, les boudins plus minces, les gorges plus profondes.

La nef principale est fermée par une haute muraille aveugle, inachevée. Le portail et le clocher n'ont jamais été édifiés et la magistrale rosace de vitraux n'a jamais pris sa place au-dessus de l'entrée. Seuls existent les portails qui

ouvrent sur les nefs latérales. Elevés en 1520, dans le goût et selon le style de l'époque, ils se caractérisent par une absence totale de statues ; seule une petite niche surmontée d'un baldaquin au centre du tympan accueille une statuette récemment remise en place. Les portes dateraient de 1669 et ne seraient donc pas les portes originales. En 1793, à la suite de la Révolution Française, les fleurs de lys ont été sciées sur les battants des portes. À la même époque, les figures de saint Dominique et de sainte Marie-Madeleine, qui ornent la porte principale, ont été arasées, comme d'ailleurs les blasons de France sur les contreforts principaux.

La simplicité de l'édifice est frappante tant au niveau du plan, de l'élévation que des matériaux. Comme beaucoup d'églises provençales, elle est sans transept ni déambulatoire, elle monte sans tribune, ni triforium, ni galerie. Un simple cordon souligne l'étage des fenêtres hautes. On ne trouve aucune sculpture ni aucune peinture murale. Les colonnes, hautes de 20 mètres, qui supportent les voûtes, se terminent par les chapiteaux réduits à une corbeille lisse et un tailloir, à l'origine polygonal, devenu circulaire.



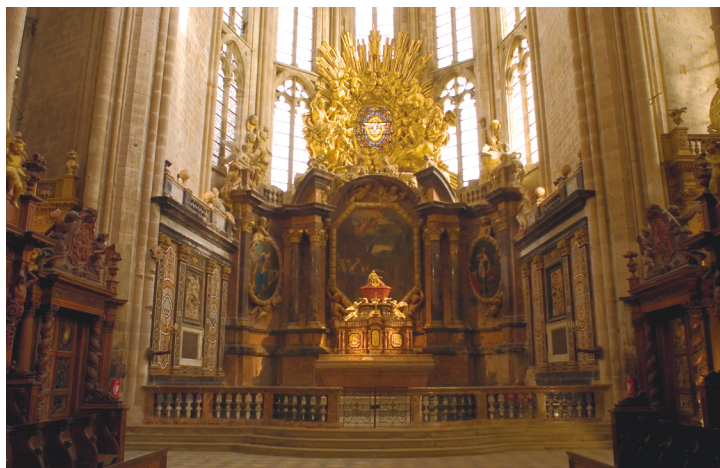
La verticalité s'en trouve fortement accentuée. Les piliers sont constitués d'un massif octogonal irrégulier auquel s'adossent les colonnes et les colonnettes qui soutiennent les arcs des voûtes ou les archivoltes des grandes arcades. La mouluration des piliers et des arcs est extrêmement sobre. Tout au long de la construction, les clefs de voûte ont été de moins en moins travaillées jusqu'à ne l'être plus du tout pour les dernières. Les absides des collatéraux sont implantées à la naissance de l'abside principale.

Cela laisse apparaître la facture française, et non provençale, de l'architecture originale. D'ailleurs, son caractère purement gothique se distingue nettement parmi les églises provençales de la même époque. Ainsi, le plan et les éléments essentiels de l'architecture sont d'inspiration française. Seuls des éléments secondaires et la facture portent la marque régionale.

Présentation

... Abritant de véritables bijoux

le chœur



L'abside à sept pans était à l'origine une immense verrière. Elle a perdu tous ses vitraux du XIV^{ème} siècle.

La décoration monumentale, œuvre d'artistes provençaux inspirés par l'art italien, s'achève en 1684, après plusieurs années de travail. L'ensemble se compose de trois parties : la Gloire, le Portique et les marbreries.

Les dimensions de ce chœur sont saisissantes. Il occupe trois travées et développe ses boiseries sur une longueur totale de 52,20 mètres. La porte principale, œuvre du sculpteur J.B. Oléri, est surmontée par un groupe sculpté, formé de deux an-

ges entourant un Christ crucifié. Les personnages sont presque à échelle réelle. Les stalles et les médaillons, œuvre d'une équipe dirigée par le frère dominicain Vincent Funel, sont un haut lieu de la sculpture sur bois en Provence.

Ces bas reliefs traduisent l'esprit de la vie dominicaine et ses différentes formes : importance de la vie intellectuelle, de la prédication, de la mortification et de l'oraison.

la crypte



On y accède par un double escalier ; l'entrée, entourée d'une grille en fer forgé, date du XVII^{ème} siècle.

Dans sa face méridionale, formée par une abside reconstruite au siècle dernier, elle abrite une niche dans laquelle est déposé le sarcophage de la Madeleine qui sert aujourd'hui d'autel pour le reliquaire de la sainte. Le reliquaire actuel, en bronze doré, dessiné par l'architecte Revoil et réalisé par le sculpteur Didron, date de 1860. Le sarcophage est sculpté dans du marbre de Proconnèse provenant des carrières impériales de Constantin, dans la mer de Marmara. Sa qualité et sa finesse sont telles que le sarcophage est presque translucide.

Par référence aux sarcophages analogues de même style, de même technique et de même matière, on peut fixer la période de la réalisation aux environs des années 360 à 375.

La crypte abrite également les sarcophages de saint Maximin (ou des saints Innocents), de saint Sidoine (l'aveugle- né de l'Évangile selon Jean) et de saintes Marcelle et Suzanne.

Le retable de la Passion



Le retable de la Passion est une peinture sur bois datée des années 1517- 1520. On doit ce véritable chef d'œuvre de la Renaissance au célèbre retablier Antoine Ronzen, dit « le Vénitien ».

Sa venue à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume s'inscrit dans une sorte de « tour » de la Provence pendant lequel, dans la première moitié du XVI^{ème} siècle, l'artisan-artiste a travaillé pour plusieurs églises de la région.

Dans ce retable, adoptant le format polyptique, Antoine Ronzen a représenté toutes les scènes de la Passion du Christ, en seize médaillons. Positionnés autour d'un grand tableau central, ils mettent en exergue la scène principale : celle de la crucifixion.

À titre de curiosité, on peut y apercevoir, par ailleurs, la plus ancienne vue connue du Palais des Papes d'Avignon.

l'orgue

Merveille d'art provençal et chef d'œuvre sonore, il a été construit entre 1772 et 1774 par Jean-Esprit Isnard, frère convers dominicain de Tarascon, l'un des plus habiles facteurs d'orgues de son temps. Il se compose d'un double buffet et de quatre claviers, quarante-trois jeux et deux mille neuf-cent-soixante tuyaux, qui ont été conservés dans leur intégralité. C'est d'ailleurs ce qui rend cet orgue si exceptionnel. Il était déjà, à sa construction, considéré comme une des plus belles réussites de la facture d'orgue, grâce notamment dans son grand plein-jeu : certains tuyaux atteignent 5 mètres de haut. Mais ce qui lui conserve, aujourd'hui encore, sa renommée mondiale, c'est qu'il permet d'écouter les sonorités telles qu'elles étaient perçues au XVIII^{ème} siècle, par les compositeurs de l'école classique française notamment. Il est un des deux derniers orgues français à préserver cette caractéristique. Tout cela en fait un instrument magique, admiré de tous les organistes et facteurs d'orgues du monde entier, et capable de remplir en sonorité cette immense basilique.



Présentation

Un lieu de vie culturelle et touristique



La basilique sainte Marie-Madeleine est, fondamentalement, un centre d'intérêt touristique important en Provence. Elle attire tant pour sa beauté intrinsèque et mystérieuse que par les reliques qu'elle abrite, son mobilier exceptionnel et ses grandes orgues uniques. Plus de 100 000 visiteurs viennent admirer chaque année ces trésors parmi lesquels chacun trouvera ce qui lui plaît.

Ce monument est un écrin de choix pour de nombreuses manifestations culturelles, avec les emblématiques fêtes de Marie-Madeleine, mais aussi culturelles auxquelles assiste un public nombreux et varié. Élément majeur du paysage de la foire médiévale de la quinzaine, qui attire chaque année plusieurs milliers de personnes, elle offre également un décor majestueux pour les manifestations



musicales de qualité qui se déroulent sur son parvis ou à l'intérieur du monument. Des Nuits du parvis aux différents Festivals, en passant par les Points d'orgues et l'Académie d'orgue, sans compter tous les marchés diurnes et nocturnes, plusieurs dizaines de milliers d'amateurs de grande musique ont le plaisir de savourer de beaux concerts, tout en admirant cette merveille d'architecture gothique provençale qui donne un cachet particulier à ces soirées d'été.

Ces concerts attirent aussi bien les Saint-Maximinois que les spectateurs de toute la région et des grandes villes environnantes, ainsi que ceux de toute la France, voire de l'étranger, pendant les vacances d'été qui joignent la découverte touristique au plaisir culturel.



Les travaux de restauration ont été nombreux. Leur description s'appuie sur l'étude faite en 2004 par F. Flavigny, alors Architecte en Chef des Monuments Historiques.

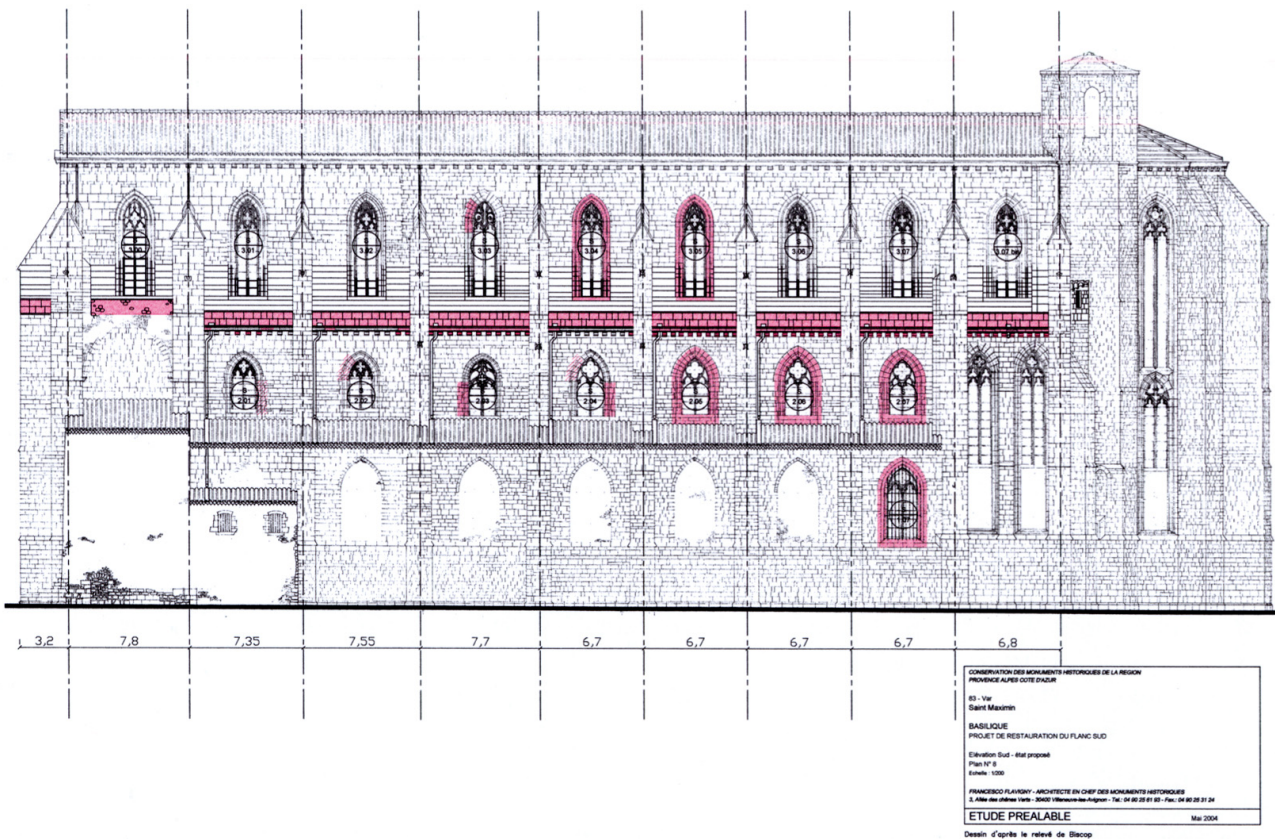
Les dispositions que l'on peut actuellement observer résultent pour partie des choix architecturaux qui ont été faits depuis que l'édifice est protégé au titre des Monuments Historiques. Les premières actions ont eu lieu après le rachat du couvent royal par l'ordre des Dominicains en 1852. Jusqu'à cette date, il existait sur le flanc Nord un bâtiment à deux niveaux, ajouté au-dessus des chapelles ; ce bâtiment est alors démoli et une couverture en dalle de pierre est rétablie au-dessus des chapelles. Ainsi, le collatéral Nord a été modifié alors que le collatéral Sud conserve jusqu'à présent une toiture reposant sur des arcs transversaux en maçonnerie. Les principales adaptations formelles s'observent au niveau des superstructures et des couvertures des collatéraux qui semblent avoir été à l'origine des terrasses dallées sur l'extrados des voûtements. Elles ont été par la suite remplacées par des toitures en tuile canal reposant sur des arcs transversaux en maçonnerie.

Refaite dans les années 1980, la couverture de la nef comporte des chenaux raccordés à des conduites en cuivre qui circulent de façon invisible dans les anciens chemins d'eau en pierre au-dessus des arcs-boutants, et descendent en arrière de la tête du contrefort jusqu'à la toiture du collatéral d'où l'eau se déverse sur la couverture des chapelles après une chute libre de dix mètres environ. Dans la conception originelle, l'eau des toitures de la nef cheminant sur les arcs-boutants traversait la tête du contrefort et se déversait par des gargouilles dont les restes sont toujours en place.



Dans les années 1930, il a été décidé de remplacer la couverture en tuile du collatéral Nord par une terrasse constituée de dalles à recouvrement et couvre-joint en béton armé ; un mur bahut, ou balustrade pleine, a été établi ou rétabli entre les contreforts, avec réserve à chaque travée d'un exutoire déversant les eaux pluviales dans des tuyaux de descentes, jusqu'à la couverture des chapelles ; il s'agit sans doute d'un aménagement du système car le dispositif originel était une conduite traversant les contreforts et déversant dans des gargouilles. Au-dessus du porche occidental, le mur bahut devient rampant au profil de la couverture ; il est ajouré avec un pinacle à crochets sur l'angle ; cette balustrade est aujourd'hui en très mauvais état ; elle est peu épaisse et dépourvue de calages ; elle a été amputée de son couronnement, déposé en raison de risque induit sur la voie publique, et reste potentiellement dangereuse. Au contact de la balustrade actuelle et du retour du mur pignon de la nef, on voit un bloc de calcaire tendre de même nature que les restes de mur bahut observés au Sud avec un dédoublement d'assise dans l'appareil que l'on retrouve dans la même situation au Sud de ce pignon, mais là sans différence de nature de roche ; ce détail singulier laisse à penser qu'une balustrade ou un mur bahut faisaient partie du programme originel, et que l'élément actuel le remplace, sans autre indication sur une éventuelle référence à un élément significatif.

La couverture des chapelles Sud semble résulter d'une réfection qui a établi la couverture en tuiles creuses sur une génoise à trois rangs en lieu et place de corniche; cette couverture bénéficie régulièrement de campagnes d'entretien, mais elle est chroniquement cause d'infiltration du fait de déplacement, de bris ou de glissement de tuiles ; une des causes de ces désordres répétitifs est la réception des importantes quantités d'eau qui se déversent depuis les niveaux supérieurs ; à en juger par le relèvement de l'appui des fenêtres, on peut penser que cette toiture en tuile remplace là aussi une couverture à faible pente en dalle de pierre telle que celle qui a été rétablie sur les chapelles Nord au XIXème siècle, puis doublée en 1996 par une couverture métallique.



Dans l'élévation des murs gouttereaux de la nef, la plupart des jambages de fenêtres hautes et leurs réseaux ont été restaurés travée par travée lors de tranches de travaux antérieures; deux fenêtres hautes restent cependant à reprendre, de même que la plupart des fenêtres du collatéral ; toutes sont appareillées en calcaire tendre ocré et profondément altérées, les moulurations étant aujourd'hui pratiquement illisibles. Au niveau des chapelles, une seule fenêtre sur les dix originelles est restée ouverte, toutes les autres ayant été bouchées en maçonnerie grossière de moellons pour permettre l'adossement de retables à l'intérieur ; les réseaux semblent avoir été conservés et certains sont apparents en arrière des ensembles mobiliers.

Il s'agit à présent de concentrer les travaux de restauration sur la nef sud.

Projet de restauration

selon l'étude de F. Flavigny

DIAGNOSTIC

Actuellement, la couverture du collatéral Sud est portée sur une structure constituée d'arcs transversaux en maçonnerie établis à raison de deux par travée, de part et d'autre de la fenêtre haute éclairant la nef. Dans la disposition actuelle, un système de contre-pente de la couverture au droit de chaque fenêtre permet de dégager celle-ci sur la quasi-totalité de sa hauteur ; les eaux de pluies ramenées vers l'intérieur par cette contre-pente sont reprises sur un chéneau bâti en maçonnerie, et conduites à travers le comble vers l'extérieur dans un fenestron réservé dans le surcroît en maçonnerie au-dessus du niveau des corniches médiévales.

Ce système relativement complexe qui résulte de la volonté de dégager les fenêtres est cause de nombreux déboires par addition de deux causes.

La première est la présence récurrente de pigeons qui colonisent le comble. La seconde est l'importance des précipitations ponctuelles que l'on rencontre dans cette région et qui occasionnent des débordements. L'exutoire de la contre-pente comme les chénaux en maçonnerie sont impossibles à fermer à l'intrusion des pigeons ; des nids sont établis, et lorsque de fortes pluies arrivent, le système se bouche, l'eau déborde et vient s'égoutter à travers les maçonneries sous-jacentes.



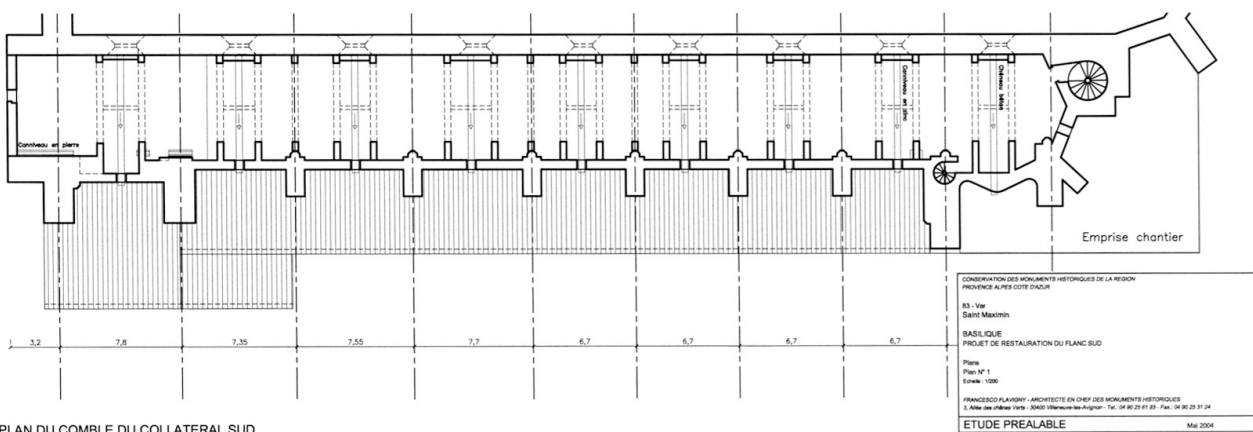
Ce dispositif remplaçant des terrasses ou des toitures basses a dû venir assez tardivement à en juger par l'état de dégradation des restes de la corniche médiévale à modillons qu'il a englobé ; il semble avoir remplacé une couverture en dalles de pierre dont d'assez nombreux témoins peuvent être observés tout au long du comble avec quelques séquences cohérentes encore en place ; des traces de solins sur le mur gouttereau laissent à penser que des toitures basses ont pu exister dans des dispositions intermédiaires. L'état de dégradation de la corniche à modillons peut résulter du déversement des eaux depuis les terrasses ou toitures ; au-dessus du porche occidental, on peut voir un caniveau en dalles destiné à ramener les eaux de terrasse le long du mur Nord prévu pour un clocher qui n'a jamais été réalisé ; l'appareil de pierre de taille apparent au pignon du collatéral correspondrait à la faible pente que pouvait avoir la toiture terrasse en pierre dans cette zone particulière.

À l'extrémité orientale de la couverture qui se situe au-dessus de l'abside, subsistent les restes d'un mur ou d'une balustrade pleine à deux assises appareillées qui semble correspondre à l'état médiéval de la rive de terrasse au-dessus de la corniche. Dans la travée médiane, une séquence de corniche comportant plusieurs de ces modillons quasiment intacts peut être observée ; l'ensemble est réalisé dans la même pierre calcaire tendre ocrée que l'on trouve dans les ébrasements, les voussures

des fenêtres, et autres éléments finement travaillés, alors que les parements courants sont en calcaire ferme gris blanc ; à noter que dans cette travée, subsiste également un fragment d'appareil de mur ou balustrade en pierre tendre, très érodé, harpé avec le parement de la face du contrefort ; les cinq contreforts des travées médianes comportent un niveau de gargouilles inférieures qui ne peuvent être que les exutoires d'un canal recueillant les eaux pluviales de la toiture du collatéral en arrière de la balustrade pleine ; ce système peut avoir été abandonné au cours du chantier dans les trois travées occidentales construites tardivement car celles-ci ne comportaient pas de gargouilles inférieures, à moins qu'elles n'aient disparu lors de reurementages tardifs ; il peut en être de même pour le double contrefort oriental ; ces restes pourront probablement être mieux caractérisés lors des campagnes de travaux à suivre.

On peut également noter, sur le mur gouttereau de la nef, quelques restes de descentes pluviales en maçonneries associées aux traces de solins, et pouvant correspondre aux différents états intermédiaires.

La couverture actuelle se termine à l'Est, entre le double contrefort recevant l'arc boutant de la nef et la tourelle d'escalier, par un petit pignon percé d'une fenêtre rectangulaire dont l'appareil vient en applique sur celui de la tourelle ; il est en revanche harpé avec celui de la tête de contrefort que l'on sait avoir été reurementée ; le dessin de Pascal Costes en 1831, dont on peut vérifier la fidélité à de nombreux indices, montre une fenêtre plus petite, comparable aux ouvertures ménagées dans l'axe de chaque travée dans la maçonnerie de moellon ajoutée au-dessus de la corniche ; l'état actuel du petit pignon semble donc être le résultat de la campagne de restauration du flanc Sud menée par C. Formigé dans les années 1930.

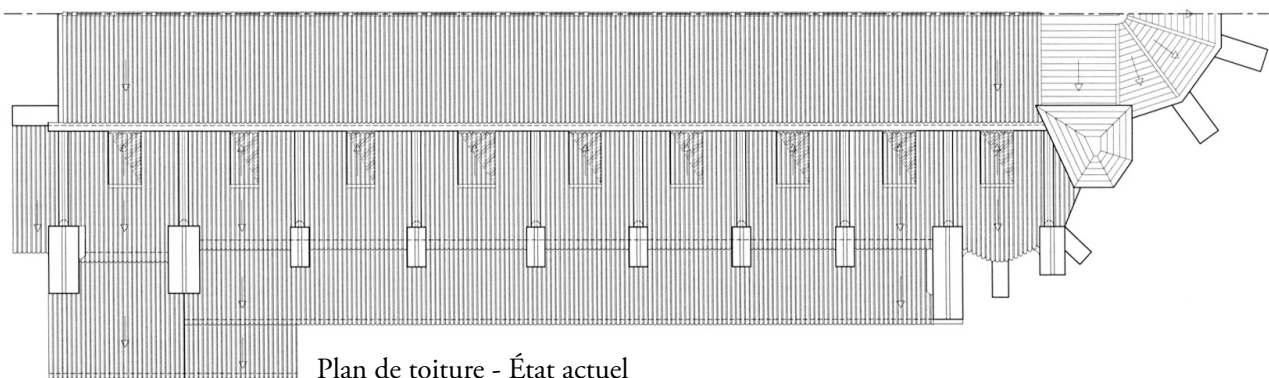


Couvertures.

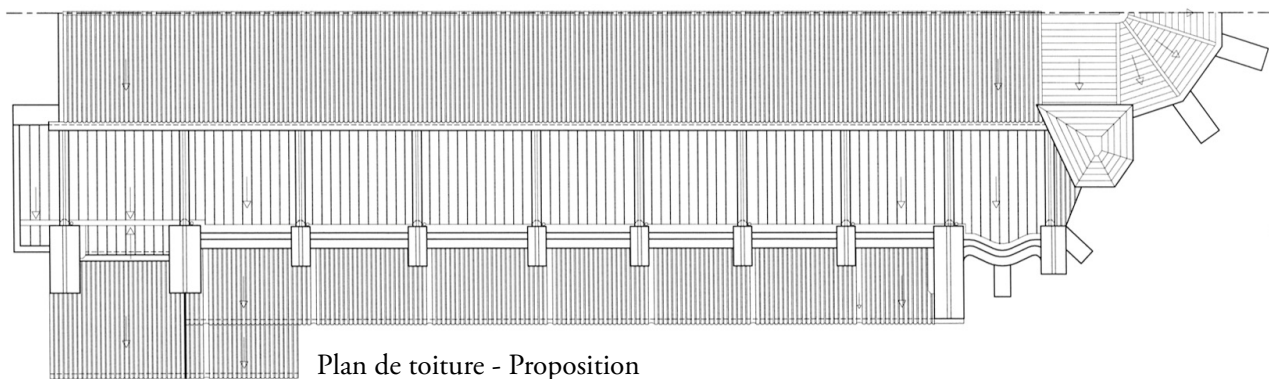
Au delà de l'exigence de protection aux intempéries que l'on attend des couvertures, la présence d'ensembles mobiliers tout à fait exceptionnels impose des mesures particulièrement fiables ; cette exigence ne peut être satisfaite dans la configuration actuelle des superstructures du collatéral.

S'il ne paraît pas envisageable, pour des raisons techniques, de revenir à des terrasses maçonnées qui ont pu exister dans le programme originel, l'établissement d'une couverture métallique à faible pente est à même de répondre à l'objectif tout en restant fonctionnellement et architecturalement proche des formes initiales ; cette orientation qui a été mise en œuvre autrement côté Nord implique le retour à la disposition originelle de la corniche, avec rétablissement de la balustrade pleine associée, dont les restes sont observables en place ; le matériau de couverture serait le cuivre étamé posé sur tasseaux, également envisagé pour les chéneaux et tuyaux de descentes à moins que l'on ne lui préfère le cuivre naturel.

La collecte et le rejet des eaux dans les dispositions initiales avec traversée des contreforts ne peuvent avoir un comportement satisfaisant, faute de section suffisante et faute, à l'origine du moins, de matériau de manchonnage adapté. La disposition actuelle qui ramène les eaux de la nef au niveau de la toiture du collatéral en arrière de chaque contrefort crée une surcharge de débit à laquelle peut répondre la section du chéneau à établir en arrière de la balustrade pleine ; de là un tuyau de descente franchissant la corniche en évitant les modillons doit être établi pour éviter le déversement direct actuel sur la couverture du collatéral ; de larges exutoires de surcharge sont proposés pour éviter de dimensionner les collecteurs en fonction des précipitations maximales possible et toujours difficilement appréciable, et parer tout risque d'infiltration à l'intérieur.



Plan de toiture - État actuel



Plan de toiture - Proposition

Au niveau des chapelles Sud, la couverture en tuile s'appuie sur une génoise qui n'a laissé aucune trace de l'état médiéval. Sauf à rechercher une symétrie formelle avec les chapelles Nord ou les corniches sont en place conservées ou reconstituées et qui aurait pour seul avantage d'abaisser le niveau des appuis de fenêtre, le retour à une toiture à faible pente en lieu et place de la tuile ne paraît pas opportun ; la couverture en tuile sera moins exposée dès lors qu'elle ne subira plus la chute des eaux des toitures dominantes ; il est prévu d'amener celles-ci par les tuyaux de descente et canalisées dans les chemins d'eau en plomb établis à chaque travée en lieu et place de la couverture en tuile ; cet ajout nécessite toutefois des reprises profondes assimilables à un remaniage complet.

Points singuliers

Le parti proposé implique en outre le traitement de nombreux points singuliers ayant un impact architectural à divers niveaux.

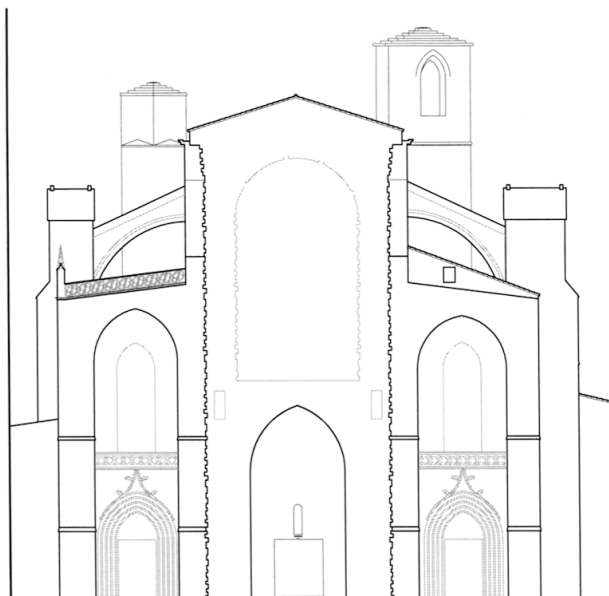
1/ La façade occidentale

Comme la tour clocher associée à l'angle Sud Ouest, le porche principal n'a jamais été réalisé ; seul les puissants harpages réservés et une analogie homothétique par rapport aux porches desservant les nefs latérales peuvent donner une idée de l'ampleur et de la qualité de l'élément central qui a pu être projeté ; des éléments de décor architectural d'une grande subtilité devaient s'insérer dans le grand appareil de pierre froide, mais l'état d'inachèvement rend aléatoire toute conjecture sur l'expression de la partie centrale absente.

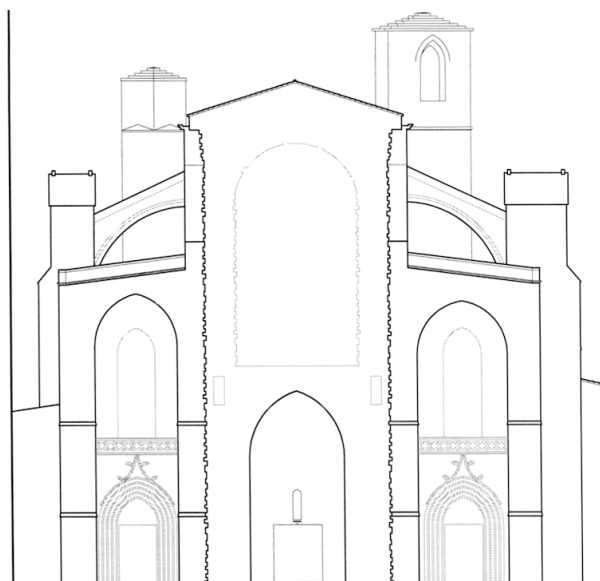
Au pignon du collatéral Nord, la balustrade ajourée ainsi que le pinacle à crochet et le retour d'angle semblent résulter des campagnes de travaux du Service, dans une tentative de suite aux lignes tardo-médiévale de l'intérieur du porche situé en dessous, alors que sur le reste du flanc Nord, la balustrade qui se prolonge est pleine; ces deux éléments sont aujourd'hui en très mauvais état. Il n'est d'ailleurs pas exclu que cette balustrade remplace un élément disparu mais s'agissait-il d'un mur bahut ou balustrade pleine, ou d'une balustrade ajourée ? On peut remarquer que le développement de l'élément, plus de 7 mètres de long sans calage intermédiaire, est anormal et le rend instable du fait d'une épaisseur réduite conditionnée par le profil du réseau découpé; la main courante formant couvertine s'est désorganisée et a dû être déposée. En outre, le dé situé à l'angle couronné d'un pinacle à crochet ne paraît pas à l'échelle au retour de cet angle de façade.

Au pignon du collatéral Sud, un mur de moellons grossièrement appareillé ferme l'extrémité du comble ; il s'appuie sur une ligne d'appareil rampante interprétable comme un témoin de la couverture en dalles de pierre initiale ; sauf découverte pouvant résulter d'un démontage du moellonage ajouté, aucune autre disposition de balustrade ou mur bahut que les détails d'appareil mentionnés plus haut n'est apparent ; de ce côté en outre, le clocher prévu créait une rupture avec la balustrade du collatéral Sud, qui, d'après l'observation des vestiges, était un élément plein. Dès lors que l'on prévoit de revenir à une pente proche des terrasses initiales, le respect de la trace observée au pignon s'impose, mais l'élément de couronnement reste à déterminer. Si l'on veut répliquer la balustrade ajourée existant côté Nord, celle-ci devra alors être consolidée par des moyens artificiels, ainsi que celle qui sera créée, avec la nécessité de répliquer le pinacle d'angle.

On peut aussi renoncer à la balustrade ajourée, en traitant le couronnement des deux pignons en mur bahut ou balustrade pleine, avec un dé de calage à l'angle, et retour jusqu'au contrefort le plus proche, tant au Nord qu'au Sud. Dans les deux cas, la fermeture au droit du clocher latéral non réalisé sera constituée d'un mur appareillé sans couvertines afin de conserver la lecture de ce point particulier.



État actuel



État proposé

2/ Pignon Est

À l'extrémité Est, le comble actuel du collatéral se termine sur un pignon percé d'une fenêtre quadrangulaire ré-appareillé en même temps que le contrefort associé ; au revers du contrefort, on peut voir les restes de la balustrade pleine de la terrasse de l'état antérieur qui devait logiquement se prolonger à l'emplacement de ce pignon.

Aujourd'hui en parfait état, il ne paraît pas opportun de le mettre en cause ; la portion de toiture qui lui est associé est masquée par la masse du contrefort et constitue un abri à la sortie de l'escalier d'accès, abri qui n'est pas négligeable parce que les intempéries agressives viennent de l'Est ; cette partie de couverture devrait être conservée en place avec les compléments de fixation nécessaire pour assurer sa tenue au vent ; par rapport aux vues éloignées et aux toitures contiguës prévues refaites à faible pente, cette fraction conservée en tuile sera absolument invisible.





3/ Façades et vitraux

Au cours des récentes campagnes de travaux et particulièrement depuis 1980, une grande partie des baies avec leurs réseaux de fenestragés a été restaurée ; certaines sont dépourvues de vitraux sur tout ou partie de leur hauteur, et ceux qui restent en place sont en très mauvais état, voire dangereux et ont dû être stabilisés provisoirement.

Il est possible que la disposition intermédiaire de couvertures dépourvues de chenaux ait amené des ruissellements de paroi assez importants pour éroder les parements en pierre tendre. Sont encore à reprendre, en pierre tendre, deux baies complètes de la nef (3.04/3.05) et quelques parements sur des baies partiellement traitées antérieurement ; les vitraux associés sur l'ensemble des baies doivent être inclus dans le projet aux fins de mise en place en bénéficiant de l'installation de chantier dans la même phase de travaux ; il s'agit de carrés sur pointe ou losange, montés sous plomb n°9 ; le seul décor de ces vitrages est le foisonnement de plomb observable dans la partie supérieure du réseau et qui sera soit conservé soit répliqué.

À l'étage inférieur (baies n° 2.01 à 2.07), l'état de dégradation des encadrements externes est très avancé, avec des modénatures profondément érodées où la mouluration est très difficilement lisible et appelle une réfection quasiment complète. Ces fenêtres conservent dans la partie supérieure de leur réseau des restes de vitraux colorés apparemment composés de fragments réassemblés à l'époque moderne, certains ayant déjà fait l'objet de restaurations dans les campagnes antérieures ; l'ensemble appelle une opération allant de la remise en plomb avec des compléments, jusqu'à la réplique formelle pour les éléments disparus ; il est également prévu de reprendre la baie de la chapelle SUD-EST (1.07). Le projet architectural et technique prendra en compte les observations détaillées figurant dans l'étude réalisée sur les vitraux par Jean-Claude Yarmola en 1989.



Organisation opérationnelle



L'opération proposée sur le flanc Sud est importante mais peut être organisée en deux phases opérationnelles adaptées aux financements possibles, les quelques suites de travaux nécessaires sur le flanc Nord pouvant être rattachées à l'une ou l'autre de ces deux phases ; l'unique aire de chantier possible est la placette située au Sud Est du chevet, avec des échafaudage développés sur la voie publique le long des chapelles et sur le parvis au droit des porches latéraux.

À l'intérieur, le chantier nécessitera l'interruption de la circulation du public dans la zone concernée, au minimum le collatéral Sud, et partiellement la nef au droit des deux fenêtres nécessitant des interventions lourdes, puis ponctuellement sous chacune des autres fenêtres au fur et à mesure de la reprise des vitraux.

À l'issue de cette opération, l'enveloppe extérieure du flanc Sud de la basilique devrait être fiable et permettre la poursuite d'actions sur les ensembles mobiliers telles qu'elles ont pu être engagées du côté Nord.





Coût de l'opération

(Estimé en €)



1 / PROJET ARCHITECTURAL ET TECHNIQUE	50 000, 00
2 / TRAVAUX	1 097 106, 79
A) Flanc Nord	44 489, 00
B) Flanc Sud : couverture du collatéral / Fenêtres et vitraux de la nef	790 150, 74
C) Flanc Sud : couverture des chapelles / fenêtres et vitraux du collatéral	262 466, 55
3 / MAÎTRISE D'ŒUVRE ET FRAIS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE	115 000, 00
TOTAL H.T. OPÉRATION	1 262 106, 79
T.V.A. 19,6%	247 372,93
TOTAL T.T.C. OPÉRATION	1 509 479, 72



Les avantages pour les mécènes

En participant à notre projet, vous agissez pour préserver un patrimoine exceptionnel. Vous en retirez également des avantages fiscaux et/ou en nature.

POUR LES FONDATIONS

1 - Les Fondations reconnues d'utilité publique, les Fonds de dotation, les Fondations sous égide, les Fondations de coopération scientifique, les Fondations partenariales, les Fondations universitaires

- Entreprises : réduction d'I.S. de 60%
- Particuliers : réduction d'I.R. de 66% et réduction d'I.S.F. de 75%

2 - Les Fondations d'entreprise

- Entreprises fondatrices : réduction d'I.S. de 60%
- Salariés de l'entreprise fondatrice (et filiales intégrées) : réduction d'I.R. de 66%

3 - Les Fondations hospitalières

- Entreprises : réduction d'I.S. de 60%
- Particuliers : réduction d'I.R. de 66% et, sous réserve, réduction d'I.S.F. de 75%

POUR LES ENTREPRISES

La réduction d'impôt est égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T., avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants . Il est à noter que les mécènes sont soumis à des obligations déclaratives .

En outre, l'entreprise peut bénéficier de contreparties dont la valeur est communément admise autour de 25% du montant du don . Pour ces contreparties, le choix est large et elles pourront prendre des formes diverses qui seront à définir en collaboration entre le mécène, selon les axes de sa politique de communication et les orientations de sa politique de mécénat, et la commune, en adéquation avec la nature du bâtiment restauré et la volonté politique des élus.

Pour les PME-PMI, voir le lien suivant :

<http://www.mecenat.culture.gouv.fr/pdf/legislation/entreprise/PME-PMI.pdf>

Source : site internet du ministère de la culture (<http://www.mecenat.culture.gouv.fr>)

¹ Article 238 bis-1 du Code Général des Impôts et Bulletin Officiel des Impôts 4 C-5-04, n°112 du 13 juillet 2004.

² Décret 2004-185 du 24 février 2004, formulaires 2069-M-SD et 2069-MS1-SD

³ Bulletin officiel des impôts 4 C-2-00, n°86 du 5 mai 2000, et 4 C-5-04, n° 112 du 13 juillet 2004




Saint-Maximin-la-Sainte-Baume